

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire Marie-Victorin réorganise ses services scolaires dans l'arrondissement de Greenfield Park

Longueuil, le 26 avril 2017 – Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) a décidé de procéder à une réorganisation des services offerts aux élèves de l'arrondissement de Greenfield Park. En donnant son aval à la construction d'une école primaire/secondaire qui accueillera les écoles Tourterelle et de l'Agora, le Conseil des commissaires permet la création d'une nouvelle école primaire dans le vieux secteur de l'arrondissement et contribue à l'essor de la pédagogie alternative.

Cette décision, qui répond à plusieurs besoins exprimés par des parents et des citoyens depuis 2014, viendra régulariser des situations de surpopulation vécues dans quelques écoles. Les objectifs suivants ont été poursuivis tout au long de la consultation :

1. Offrir une école primaire de marcheurs à la communauté du vieux secteur de Greenfield Park ;
2. Augmenter la capacité d'accueil de l'école Sainte-Claire (Brossard);
3. Augmenter la capacité d'accueil de l'école Tourterelle;
4. Augmenter la capacité d'accueil dans l'arrondissement de Greenfield Park;
5. Offrir des services spécialisés au primaire : aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et aux élèves issus de l'immigration, de l'arrondissement Greenfield Park;
6. Contribuer au développement de la pédagogie alternative.

« C'est un projet positif qui aura de grands bénéfices pour les élèves de Greenfield Park et des écoles concernées et qui contribuera à la réussite scolaire, qui est la priorité de notre commission scolaire », a déclaré la présidente de la CSMV, Carole Lavallée. L'arrondissement de Greenfield Park disposera, dès l'année scolaire 2019-2020, de deux écoles primaires de secteur qui, en plus d'offrir des services éducatifs aux élèves de l'arrondissement ayant des besoins particuliers, permettront de réduire sensiblement le nombre d'enfants transportés par autobus scolaire.

En ce qui concerne l'école Pierre-Laporte, son nombre d'élèves diminuera, lui permettant d'accueillir tous les élèves de son secteur, incluant ceux qui ont dû être déplacés dans d'autres écoles, faute de place. Le terrain de l'école sera réaménagé de façon à offrir un environnement extérieur stimulant pour les élèves. Notons que même après l'implantation de la nouvelle bâtisse, la superficie du terrain de l'école sera plus élevée que celle requise par le ministère de l'Éducation. Également, les préoccupations soulevées dans les avis, notamment à l'égard du bruit ambiant, seront considérées dans le développement du projet et des solutions seront envisagées.

Participation citoyenne

La présidente, Carole Lavallée, a tenu à remercier toutes les personnes qui se sont engagées dans le processus de consultation. Le Conseil des commissaires a reçu 60 avis provenant de parents, de citoyens et des conseils d'établissement des écoles concernées par le projet.

« Au nom des commissaires et de la direction générale, je tiens à remercier les personnes qui ont investi temps et énergie dans ce projet et présenté des mémoires de qualité. Les propositions qui ont été faites aux commissaires ont toutes été étudiées et analysées rigoureusement », a précisé madame Lavallée. « Par exemple, les agrandissements suggérés par certains citoyens sont impossibles à réaliser, soit parce que les terrains des écoles indiquées ne nous appartiennent pas, soit parce qu'ils ne sont pas assez grands, soit parce que leur coût est trop élevé ou soit parce que le nombre d'élèves y serait trop nombreux. On comprendra que c'est dans le respect du cadre financier de la CSMV que nous avons pris notre décision. »

Madame Lavallée a tenu à ajouter que « Les avis reçus contenaient des propositions et des recommandations dont nous devons tenir compte pour la suite des choses. Aussi, les membres du Conseil des commissaires ont demandé à la direction générale de mettre en place un *comité de cohabitation* qui regroupera des professionnels, des parents, des citoyens et des commissaires. Tout comme nous l'avons indiqué depuis le début, nous souhaitons que ce projet en soit un de communauté. À cet égard, nous travaillerons avec les milieux concernés afin de s'entendre sur les conditions optimales du projet et d'établir les bases d'une cohabitation harmonieuse. »

Rappelons que ce projet s'inscrit dans le cadre du *Plan d'organisation scolaire au préscolaire et au primaire* amorcé en 2016 dont l'objectif est de mettre en place une offre de services qui répondra aux besoins et aux intérêts de nos élèves actuels et à ceux des générations futures.

Bilan de consultation rendu public

Un bilan de la consultation et des avis reçus est disponible à la section « Plan d'organisation scolaire au primaire 2016-2021 », accessible sur la page d'accueil du site Internet de la CSMV au www.csmv.qc.ca.

-30-

Source : Annie Massicotte
Conseillère en communication

Renseignements : Catherine Giroux
Conseillère en communication
450 670-0730, poste 2018